

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 11 février 2025
--

Présents : Jean-Marc MARTINEZ, Richard FERAUT, Fabienne DENAX, Emeric SOUVILLE, Christelle LATOUR, Carole BOYER, Caroline CHIALVA, Marie SOUBIRA, Clara SARREMEJANE, Pascale PUJO, Laurence ZALAS, Maya HAOA, Lauriane DUCHEIN, Karine DEVIOT, Valérie SOST, Chrystel BRIDET, Jean-Guillaume HEIB.

1°) Assemblée Générale :

L'assemblée générale du COS aura lieu le Vendredi 21 mars 2025 à 19h00 à la Maison des sports - complexe Jules Ribet à SAINT-GAUDENS - Elle se clôturera par un apéritif dînatoire.

Voté à l'unanimité

2°) Candidatures au conseil d'administration :

- 8 candidatures ont été reçues pour les postes vacants au sein du conseil d'administration
- 5 postes sont vacants.

Le choix est fait de retenir les candidats en fonction de la chronologie de dépôt des candidatures.

Les candidats retenus sont :

- Laurence MONGE – Communauté des Communes Pyrénées Haut-Garonnaise
- Céline DHIOS – Communauté des Communes Pyrénées Haut-Garonnaise
- Eric DESPLAN – Communauté des Communes Pyrénées Haut-Garonnaise
- Laura DUTEIL – CIAS
- Sandrine RAUX – Mairie de Saint-Gaudens

Voté à la majorité

- Une question est posée concernant la possibilité d'augmenter le nombre de représentants au sein du CA. Après discussion, le nombre de membres semble suffisant et une grande partie des structures adhérentes est représentée.

3°) Bilan Noël des enfants et des adultes :

- Noël des enfants :

Lors de cette prestation 66 enfants ont participé à la sortie. L'accueil et la formule proposée ont été appréciés par l'ensemble des enfants et des parents, la sortie est donc une réussite.

- Noël des adultes :

Les Petits fours ont fait l'unanimité, le retour sur le repas est plus mitigé. Concernant l'animation Karaoké, elle a été plus ou moins appréciée mais jugée trop longue dans l'ensemble.

Une proposition est faite pour éditer un sondage concernant les Noëls enfants et adultes.

Voté à l'unanimité

4°) Questions diverses :

- Bilan Club employés : pour le compte du COS, la plateforme compte 853 comptes actifs et 218 commandes ont été effectuées via ce prestataire.
- Suggestion d'évolution concernant le mode de gestion des bons cadeaux : une réflexion est engagée sur la possibilité de mettre en place une part de la participation sous forme de carte cadeau.
- Réflexion sur l'évolution des procédures d'inscription, dans un but de simplification pour les adhérents et d'optimisation de la prise en charge par le secrétariat.
- Il est évoqué la possibilité de renforcer la communication concernant les cours de ski adulte avec moniteur afin de susciter plus d'intérêt dans l'optique de pouvoir éventuellement former des groupes adultes.
- Dans le cadre des sorties ski enfants, la mise en place d'un forfait ski accompagnant adulte à tarif préférentiel est elle possible ?

La convention déjà en place pour le ski permet d'obtenir des tarifs accompagnants préférentiels. Cette mise en place ne génère pas de coût supplémentaire pour le COS.

Un test est mis en place pour les 3 dernières sorties de cette année.

Ce forfait est au prix de 30€ pour un accompagnant (adhérent ou ayant droit), 36€ pour le second accompagnant (adhérent ou ayant droit).

Voté à la majorité

- Organisation de groupes de ski après les cours enfants. La proposition n'est pas retenue.
- Achat de chasubles pour le ski – la proposition est validée
- Une étude concernant les assurances du COS a été menée, elle a conduit à une mise à jour des contrats.
- Un courrier a été adressé au conseil d'administration par des adhérents retraités concernant la participation mobil home des retraités du COS. Nous ne revenons pas sur les dispositions votées relatives aux participations COS pour les locations de mobil home. Un courrier de réponse sera envoyé.

Voté à la majorité

- Les adhésions retraités sont-elles possibles après le décès de l'adhérent ?

Comme prévu dans les statuts, à compter du 1er janvier 2026, seul l'ancien adhérent actif pourra avoir la qualité d'adhérent retraité. En cas de décès de l'adhérent, l' (les) ayant(s) droit(s) bénéficie(nt) des prestations jusqu'à la fin de l'année civile.

- Accès à la plateforme club employés pour les retraités

Voté à la majorité

- Question évoquant la mise en place de voyages. Une étude est en cours concernant le type de voyage envisageable et les destinations possibles.